

LEGENDE

	Périmètre du PPA		Compensations écologiques
	Zone spéciale, selon art. 50a LATC, dite d'installations publiques		Verger
	Zone naturelle protégée		Ruisseau existant
	Aire forestière		Mise à ciel ouvert du ruisseau existant
	Limite de forêt		Nouveau ruisseau
	Limite de 10 m à la forêt		Rampe en empierrement (localisation indicative)
	Domaine public des eaux		Digue (dimension et localisation indicative)
	Aire de constructions A		Bassin de rétention (dimension et localisation indicative)
	Aire de constructions B		Accès véhicules (tracé indicatif)
	Aire de constructions C		Accès parking enterré (tracé indicatif)
	Gabarit maximal en coupe		Chemin de promenade privé (tracé indicatif)
	Gabarit du bâtiment existant en coupe (indicatif)		Liaison piétonne publique (tracé indicatif)
SBP : 1100m²	Surface brute de plancher max. admissible		Pont carrossable (localisation indicative)
S : 160m²	Surface bâtie au sol existante		Pont piéton (localisation indicative)
	Aire d'aménagement de la ruine		Passage à gué (localisation indicative)
	Construction à démolir		Emplacement pour container (localisation indicative)
	Aire de mouvements et de stationnement		Limite parcellaire existante non modifiée
	Aire de voirie		Limite parcellaire projetée
	Aire de verdure		
	Courbes altimétriques de référence		
	Végétation existante		
	Végétation à supprimer		
	Végétation à créer		